

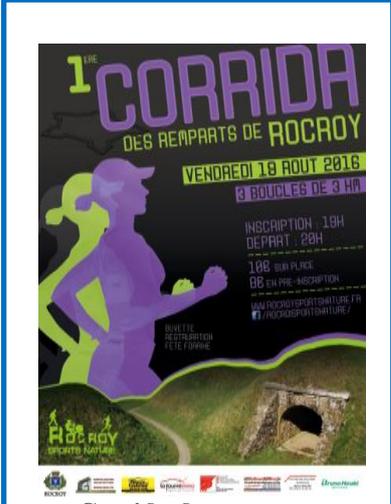


Rocroy Journal Municipal

Directeur de publication : D. BINET - Directeurs délégués : P. PETIT, S. BENTZ, B. BOQUET, A. PASQUIS, J. GABRIEL, M. PIAZZA, B. FAUVARQUE.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances...

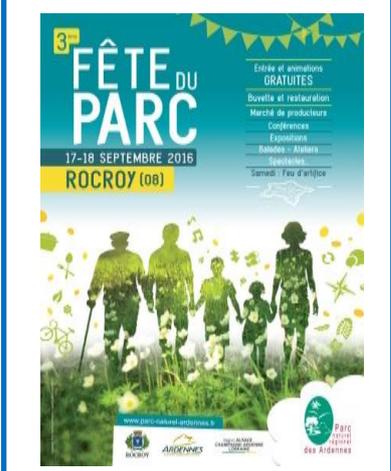
Evènements



Corrida des remparts



2ème Bike and Run



La fête de Parc Régional

Le mot du maire :

Fusion des Intercommunalités (suite et fin) ?

Le schéma départemental du Préfet nous imposait une fusion, non préparée, avec Ardennes Thiérache, ce qui entraînait des conséquences financières désastreuses (charge supplémentaire pour les habitants de Portes de France de plus de 580 000 €), et perte de nombreuses compétences pour notre collectivité.

Devant notre refus catégorique et le rejet massif à 76 % des autres communes concernées d'adhérer à ce schéma, une nouvelle organisation territoriale a été adoptée le 7 juillet dernier par les membres de la CDCI (commission départementale souveraine).

Le vœu des élus Rocroyens de conserver notre intercommunalité en l'état n'a pas été pris en compte et par un vote à 37 voix POUR, deux CONTRE, et une abstention (moi-même), la fusion des territoires de Meuse et Semoy et Portes de France a été entérinée avec une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Cette nouvelle entité aux compétences et à la fiscalité sensiblement identiques comprendra désormais 31 communes pour une population de 26 331 habitants ; le seuil de 15000 habitants minimum imposé par la loi NOTRE est donc désormais atteint.

Nous sommes conscients que ce nouveau territoire ne correspond pas à notre bassin de vie mais comme le dit le vieil adage « de deux maux, il faut choisir le moindre ».

De nombreuses réunions, souvent fastidieuses et tardives attendent vos délégués communautaires pour mettre au point les modalités de cette nouvelle intercommunalité.

Les travaux d'aménagement de la rue du 18 juin 1940, du lotissement des Gras-Près, de divers parkings, de la chaufferie urbaine (IDEX) de la nouvelle gendarmerie (Conseil Départemental) sont désormais achevés.

Plusieurs chantiers divers sont en cours d'étude pour des réalisations en septembre de cette année et courant 2017-2018.

2016

- Trottoir le long de la route d'Eteignières pour accès sécurisé au cimetière
- Dissimulation des réseaux existants et pose d'un nouvel éclairage au chemin du Curé
- Parcours de santé (en attente d'autorisations), marché attribué à l'ONF
- Réfection de remparts
- Achèvement de la Maison de Santé (Intercommunalité)

Etudes actuellement en cours pour réalisations futures :

- Hameau de St-Nicolas, en attente de l'avis et du financement de la chaussée par le Conseil Départemental
- Rue du Petit Fort + place Mendès France
- Trottoirs le long de la route de Taillette (jusqu'au Cimetière)
- Travaux remparts
- Chemin du curé
- Ancienne chaufferie urbaine, etc...

Ces travaux seront exécutés en fonction des ressources communales avec toujours comme objectif premier de ne pas augmenter la fiscalité de nos concitoyens.

Vous trouverez dans ce bulletin un résumé des nombreuses manifestations déjà organisées et celles à venir et je remercie encore une fois sincèrement toutes les associations locales pour leur dynamisme.

Ci-joint, également un guide des « Savoir-faire » édité par le SINOA, syndicat regroupant les 59 communes d'Ardennes Thiérache et Portes de France, syndicat appelé à disparaître en raison de la réforme territoriale ainsi qu'une proposition d'adhésion à une mutuelle santé solidaire, sans condition de ressource, à taux préférentiel.

L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances

Le Maire, Denis BINET

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception et Impression par nos soins



L'équipe première de l'Avenir Sportif Bourg Rocroi a terminé en tête du groupe A de la première division district. Un résultat attendu depuis douze ans qui lui permet d'entrer dans la division Excellence, l'élite ardennaise. A l'issue d'une saison où l'équipe a pratiquement fait la course en tête de bout en bout, l'entraîneur Réginald Champenois, a déclaré ne pas souhaiter continuer. "Je suis fier et satisfait d'avoir contribué à l'accession au niveau supérieur. On avait une bonne équipe, on l'a montré sur le terrain. J'espère que c'est le début d'une nouvelle aventure". C'est Bruno Lamperti qui a accepté le poste pour la saison prochaine.

On va donc travailler dans une certaine continuité. Le championnat sera très difficile compte tenu des trois équipes qui descendent de Promotion de Ligue et d'autres qui ont montré leur valeur en Excellence". Le président Daniel Mozzi se réjouit de cette accession. "Je tiens à remercier Réginald Champenois qui, malgré son emploi du temps professionnel très chargé a assumé son job jusqu'au bout. Pour la saison à venir, il s'agit d'assurer un objectif de maintien. Je compte sur Bruno Lamperti entraîneur expérimenté qui a déjà prouvé sa valeur dans d'autres occasions. On compte sur lui pour relever ce challenge. Le club retrouve une place plus conforme au statut et au renom de la ville". L'équipe B aura un rôle à tenir dans le groupe de son championnat de promotion de première division.

Un robot lanceur de balles a été remis aux responsables de l'Union Sportive Rocroyenne Tennis de Table. Le maire Denis Binet a profité d'une séance d'entraînement des pongistes dans le gymnase des remparts pour rencontrer les dirigeants du club et leur président Bruno Abraham. Une trentaine d'adhérents, jeunes et adultes profiteront de cet investissement qui coûte à la collectivité huit cent cinquante-quatre euros TTC. Le précédent lanceur âgé d'environ une douzaine d'années étant devenu irrécupérable.



Présidé par Audrey Podolski, le "Rocroi Tennis Club" se classe deuxième parmi les trente-quatre clubs ardennais enregistre plus de 170 licenciés. En gérant un budget qui approche 30 000€, le trésorier Jean Luc Carlier tient surtout l'équilibre financier grâce à la subvention de la ville et l'organisation de la soirée repas. Dominique Waltispurger, dans son bilan sportif de l'année écoulée, a annoncé la montée en honneur régionale des dames. L'équipe était composée de Clara et Marie Christine Rimbeaux, Anaïs Dujardin, Marjorie et Clémence Waltispurger et Delphine Fossier. Une belle performance qui leur permet d'entrer dans l'élite régionale aux portes de la Division Nationale 4. Il a mis en avant l'implication des parents qui participent aux déplacements, alors que les hommes en division 2 régionale se maintiennent.



Après une première partie proposée par l'Harmonie Municipale de Rocroi sous la direction de Philippe Streveler, "L'Ensemble des Cuivres de Belgique" s'est produit dans la salle Nevers le samedi 28 mai en soirée pour un concert exceptionnel. Onze musiciens tous membres des plus grands ensembles musicaux et conservatoires belges et titulaires de nombreux premiers prix d'interprétation lors de concours nationaux. Les quatre trompettes, quatre trombones, deux cors et un tuba de la Force aérienne Belge, des Guides de Bruxelles, de l'Opéra de Wallonie ou encore de l'Orchestre Philharmonique de Liège, ont enchanté les deux cents spectateurs présents en interprétant un répertoire très varié allant de Vivaldi à Elton John. Certainement l'un des plus beaux concerts proposé par l'Harmonie Municipale depuis de nombreuses années.





Lors de l'assemblée générale de la section boules en bois de l'Union Sportive Rocroyenne, Lilian Guillain, trésorier, a présenté un bilan financier déficitaire et ce pour la cinquième année consécutive, provoquant l'inquiétude des adhérents présents. Des dispositions ont été prises pour enrayer l'hémorragie comme l'achat d'une caisse enregistreuse pour le paiement des consommations par tickets ou le règlement à l'avance des inscriptions aux championnats. "Il faudra être beaucoup plus vigilant" a dit le trésorier. Les quatorze concours organisés par le club ont fait déplacer plus de quatre cents joueurs. Trente-sept licenciés ont été enregistrés en 2015 et le club reste en deuxième division.

Luc Guillain remplacera Gérard Larbi au comité fédéral. En participant avec "Rocroy Festivités" à la reconstitution historique de juillet 2015, le club a évité un bilan négatif plus important. Le maire, présent a déclaré "Nous ferons les travaux d'aménagements que vous avez demandé à savoir les tailles des arbustes, l'éclairage et l'agrandissement du parking"

Le nombre d'adhérents au sein du club de fitness avoisine le chiffre de quatre cents sur l'année dont quatre-vingt à titre gracieux au profit de l'Albatros, l'IME Les sapins, la Maison de la Petite Enfance des Mazures et les clubs de football de Rocroi et Couvin. Lors de l'assemblée générale le président, Tino de Oliveira a mis en avant l'importance des seize bénévoles responsables de salle qui accompagnent le personnel et les adhérents dans la sécurité et l'accueil, "Sans eux, le club ne pourrait pas fonctionner". Il a aussi insisté sur les deux salariés employés par le club. Un contrat d'aide à l'emploi qui passe en 2016 à 35 heures semaine pour Laura Pécheux, et un contrat avenir, les deux permettant une amplitude d'ouverture importante.



Tous les jours de 9 heures à 20 h 30 non-stop et les samedis et dimanche de 10 à 12 heures. Deux stagiaires apportent leur contribution à la mise en place des programmes d'entraînement pour les débutants. Le président a contacté le lieutenant Michel Lagnier, commandant le centre de secours de Rocroi pour la formation des gestes de premiers secours au bénéfice de seize bénévoles responsables des salles. Le prix des cotisations annuelles est de 90€ par an pour un adulte et de 70€ pour un jeune de 16 à 18ans. Les inscriptions de début d'année ont été diminuées de 20€.



Créée en septembre 2015, la toute jeune association de danse "Dance Addict" présidée par Julie Pires a organisé son tout premier gala dans la salle de spectacle de l'institut "L'Albatros". Une première édition au cours de laquelle les soixante-dix danseuses de l'association se sont produites pendant près d'une heure avec la présentation de sept tableaux devant plus de trois cents spectateurs. Cinq groupes de 4 à 6 ans, 7 à 9 ans, 10 à 13 ans et 14 à 18 ans et adultes, sur des chorégraphies mises en scène par "Loïc" professeur de danse en collaboration avec "Pascal" ont proposé Modern'jazz, breakdance et zumba etc... De leur côté, les époux, parents, compagnons et autres petits copains des danseuses ont été mis à contribution pour collaborer derrière le bar pendant

l'entracte. La troupe "StarlightCompany" de Charleville-Mézières a assuré la première partie du spectacle. La présidente n'a pas manqué de remercier les partenaires; l'Albatros, la ville de Rocroi, professeur, collaborateur et bénévoles. Une pleine réussite pour ce premier essai remarquable.

Les séances d'entraînement et de répétition reprendront dans le gymnase des remparts dès la rentrée prochaine, les lundis mercredis et samedis matin.

Présidé par Thierry Longchamp, le foyer des anciens ouvre ses portes tous les mardis après-midi de 14 heures à 17 heures d'octobre à avril avec des activités qui permettent que chacun se retrouve dans la convivialité mais aussi le calme. Il souhaite voir s'agrandir le cercle des adhérents qui sont acceptés à partir de soixante ans. Ceux-ci sont au nombre de vingt-six en 2016 et la cotisation annuelle ne dépasse pas quinze euros. Le foyer participe au marché de Noël et aux fleurs au cours desquels ses adhérents sont les champions de la vaisselle.





Trois ateliers informatiques sont proposés aux adultes au sein de l'espace culturel "Chéri Hérouard".

Trois thèmes sont destinés aux personnes qui souhaitent se familiariser avec les bases de l'informatique: le maniement d'un ordinateur, le courrier électronique, la navigation sur internet et l'utilisation d'un traitement de texte. Ces ateliers sont ouverts trois jours par semaine: mercredi de 9 h 30 à 12 heures initiation, mardi de 14 à 15 heures atelier internet et le jeudi de 14 à 15 heures découverte de l'ordinateur.

Les inscriptions doivent se prendre auprès du personnel de l'espace culturel pour y retirer une fiche de pré-inscription aux heures d'ouverture :

Mardi 10h-12h et 13h-17h, mercredi 10h-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-17h, samedi 10h-12h. Pour bénéficier des formations il suffit d'être inscrit comme adhérent à la bibliothèque médiathèque avec une cotisation annuelle (3€ pour les habitants de la communauté de communes "Portes de France" et 5€ pour ceux hors communauté de communes).

Pour clôturer la cérémonie du 8 mai, Salvator Arena, 91 ans né à Messina (Italie), s'est vu attribuer la médaille d'honneur de la ville de Rocroy des mains de Benoît Huré, sénateur, président du conseil départemental et conseiller départemental du canton de Rocroi. Salvator Arena, avait été engagé volontaire pour cinq ans dans la Légion Etrangère en octobre 1951 et embarqué 4 mois plus tard pour Saïgon. C'est au cours de la bataille de Dien Bien Phu qu'il fut gravement blessé. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur en 2004. Son épouse a reçu des fleurs de la part du maire.



L'amicale des donneurs de sang du plateau de Rocroi a accueilli, le dimanche 20 mars, les représentants des 19 amicales des donneurs de sang ardennaises pour leur 39ème congrès annuel départemental à Rocroi dans les salles du Bastion du Dauphin. Après l'accueil par le maire, le président de l'amicale du plateau, Sada Medjeber, a souhaité rappeler une hausse de 14,6% des dons sur le plateau en 2016 et que le don du sang est une action à laquelle on doit attacher beaucoup plus d'importance, le fait de sauver des vies étant capital. Les médailles et les diplômes de Chevalier du mérite du sang ont été décernés à 2 membre l'amicale rocroyenne. Sada Medjeber et Albert Moigneux de Rocroi.

RÉGLEMENTATION SUR LES BRUITS DE VOISINAGE BRUITS DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES (Extrait de l'arrêté préfectoral n° 108/2009)

Art.10 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeuble d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse ... (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne au voisinage.

À cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants sur arrêté préfectoral :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00

Les samedis : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00

ABANDON D'ORDURES SUR LA VOIE PUBLIQUE, RENFORCEMENT DES SANCTIONS

Le décret n°2015-337 du 25 mars 2015 aggrave l'amende encourue en cas d'abandon de détritux sur la voie publique. Ces faits étaient punis de l'amende encourue pour les contraventions de la 2^{ème} classe, soit 150 €. Ils seront désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de 3^{ème} classe, soit 450 €. Le décret maintien, toutefois, une amende de la 2^{ème} classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant, notamment, sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3^{ème} classe pourra faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € ou d'une amende forfaitaire majorée de 180 €. Le décret permet également cette constatation et cette forfaitisation pour la contravention de 4^{ème} classe réprimant l'entrave à la libre circulation sur la voie publique qui, peut-être constituée lorsque, du fait de leur importance, les ordures abandonnées entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté du passage. *Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets.*

Activités Multisports UFOLEP:

Olympiades sur l'Esplanade VAUBAN à ROCROI, le mercredi 20/07/2016

- De 14 h 00 à 16 h 00
- De 16 H 30 à 18 H 30

ouvert au Centre de Loisirs exclusivement
ouvert à tous (enfants et adultes)



Le 19 Août 2016 à 20h, en ouverture de la fête, Rocroy Sports Nature organise la 1ère Corrida des remparts. Cette course se déroulera à l'intérieur de la ville et dans ses fortifications.

Les coureurs devront terminer les 3 boucles de plus ou moins 3 kms dans une ambiance conviviale de fête foraine avant de pouvoir profiter de la buvette et de la petite restauration.
Inscriptions sur place à 19h ou en pré-inscription sur le site www.rocroysportsnature.fr

Venez en famille dès 17h pour profiter de cette ambiance sportive et festive qui se prolongera par un bal organisé par « les motards de l'Etoile ».



Le 2eme Bike&Run des Remparts aura lieu le dimanche 11 septembre à Rocroy

Une organisation de Rocroy Sports Nature

- * Départ course Jeunes à 14h
- * Départ course Confirmé (2ème manche du challenge ardennais) à 14h30
- * Départ Course Découverte 30 secondes plus tard

N'hésitez pas à venir participer.

Le parcours est déjà tracé et il est magnifique...

Au cœur des remparts, lieu atypique pour les compétiteurs et pour les spectateurs, le spectacle s'annonce splendide....



Tous les deux ans en septembre, le PNR donne rendez-vous aux habitants du territoire pour deux jours de fête et d'animations autour des patrimoines et du développement durable. Cet événement associe les partenaires du Parc et les structures locales afin d'aborder des thèmes aussi divers que l'environnement, l'énergie, l'architecture, les paysages, l'histoire locale...

Pour cela, balades-découverte, ateliers, expositions, conférences ou marché du terroir, permettent aux petits comme aux grands curieux de mieux comprendre les problématiques locales.

Objectifs du PNR des Ardennes :

- Sensibiliser le grand public aux enjeux locaux du territoire
- Faire découvrir le Parc naturel régional des Ardennes
- Dynamiser le territoire à travers l'organisation d'évènements rassemblant le grand public et les structures locales

La 3ème édition de la Fête du Parc Naturel Régional des Ardennes se déroulera les 17 et 18 septembre à Rocroy.

Samedi 17 septembre

De 18 à 20 heures, de 21 à 22 heures et de 23 heures à 2 heures du matin animation musicale sous la halle

De 20 à 21 heures et de 22 à 23 heures Musique Celtique avec le groupe Ardew Celtica

De 23 heures à minuit balade aux flambeaux dans les remparts

Minuit Feu d'artifice tiré du bastion de Montmorency.

Dimanche 18 septembre toute la journée

Plus de 80 exposants seront installés sur la Place d'Armes, rue Dauphine, bastion du Dauphin et rue de l'Arsenal. Conférences dans la médiathèque. Balades, ateliers, marché de producteurs. Entrée et animations gratuites. Restauration et buvette tenues par les associations membres de "Rocroy Festivités".

Reconstitution d'un bivouac des soldats de l'Empire sur le bastion du Dauphin le samedi et le dimanche



28 SEPTEMBRE 1637, DRAME A ROCROY. LE MEURTRE DE LAURENT POLCHET.

Ce fait divers qui, le 28 septembre 1637, se déroula à Rocroy aurait pu inspirer à Alexandre Dumas un chapitre de ses « Trois mousquetaires ».

Vous souvenez-vous du bidet jaune de d'Artagnan et de la querelle de Meung-sur-Loire ? Notre histoire commence presque de la même façon mais se termine beaucoup plus tragiquement

Ce matin-là, Laurent Polchet, fils d'un maître de forges de Couvin se rend à Rocroy pour y régler quelque affaire. Sur la place d'armes de la ville forte, il croise un compatriote, Nicolas Dausin. Ce dernier, apostrophant notre cavalier, se moque de sa monture : l'animal ne vaut rien et le cavalier est une belle bête... L'autre, qui a la tête près du bonnet et se dit fin connaisseur en chevaux, réagit fort violemment et invective avec insolence le plaisantin.

L'affaire aurait pu en rester là si, au moment de rentrer à Couvin, les deux compères ne s'étaient de nouveau rencontrés. Laurent Polchet, au comble de la fureur, essaie, en poussant son cheval contre celui de son adversaire, de lui faire vider les étriers. N'y parvenant pas, il prend au galop la route de Couvin.

Dausin, sans doute excédé par cette bousculade, s'élance à bride abattue et rejoint son agresseur au Gué d'Hossus. La dispute reprend de plus belle malgré les exhortations d'un troisième larron, Lambert de Saulme, qui, sur l'insistance des témoins de l'algarade du matin, devait servir de médiateur entre les deux forcenés.

D'injure en injure, les épées sortent des fourreaux. Les lames se croisent et les chevaux sont poussés l'un contre l'autre quand soudain, Laurent Polchet tombe de sa monture, le corps transpercé, en criant : « assistez-moi, je suis un homme mort! ». Mais, gagnés par la panique, le meurtrier et son compagnon s'enfuient, abandonnant le blessé à son triste sort. Ce sont des paysans du Gué d'Hossus qui le relèvent et l'emmènent à Rocroy.

Le lendemain, François Hardy, greffier de la prévôté de Rocroy se rend dans les faubourgs de la ville, à l'auberge de Fiacre Musnier. Il découvre dans une chambre, gisant sur un lit, le blessé à l'agonie. Le malheureux lui raconte cependant sa version des faits avant de rendre l'âme.

Suite aux menaces proférées à son encontre par la puissante famille Polchet, l'assassin cherche refuge en France. Le 23 décembre 1637, Jean Vergem, prévôt de Rocroy, reçoit plusieurs échevins de Couvin. Mandatés par le bourgmestre, ils ont pour mission de faire toute la lumière sur cette douloureuse affaire. Plusieurs témoins sont entendus. Finalement, deux mois plus tard, Dausin plaidant la légitime défense, réussit à prouver qu'il a été provoqué et se voit seulement condamné aux frais ...

Robert GENON

6000 médailles souvenirs, frappées par la Monnaie de Paris sont vendues à l'office de tourisme de Rocroy, une face sera à l'identité de la ville de Rocroy et le revers sera réservé à la monnaie de Paris.

La municipalité de Rocroy a fait le choix d'associer les enseignants et les enfants du collège André Vienot et de l'APAJH 08 pour réaliser cette médaille afin d'investir et de faire participer les enfants à la vie citoyenne et municipale.

Ce projet devait mettre en évidence ce qui représente ou caractérise notre ville et laisser l'imagination des enfants s'exprimer librement.

L'ensemble des projets réalisés a ensuite été présenté à une commission municipale en Mai 2016 et remis à une jeune graphiste du plateau (Alice Graphiste) afin qu'elle s'inspire de ces œuvres et propose un projet répondant techniquement au cahier des charges imposé par la Monnaie de Paris.

Dés réception de ces médailles, l'ensemble des projets sera exposé à la médiathèque de Rocroy et une "cérémonie" sera organisée pour et féliciter les enfants.



ROCROY



La treizième édition de l'Equitour est partie de Sedan le samedi 4 juin à onze heures pour se terminer à Rocroy le lendemain vers seize heures par un défilé d'une cinquantaine de cavaliers dans les rues et les fortifications de la ville étoile.

Organisé par le CDTE08 (Comité Départemental du Tourisme Equestre Ardennes), le rallye a traversé Charleville-Mézières, Montcy Notre Dame, Montcornet pour se terminer à Rocroy vers 6 heures. Trente heures non-stop. Après un parcours de dix kilomètres ou vingt kilomètres au choix entre 8h30 et 13 heures sur les chemins non motorisés en forêt communale tout nouvellement balisés, les cavaliers costumés en mousquetaires ont paradé dans les rues avant l'orage.



En mars, le festival "Ciné Poème" a fait halte à Rocroi pendant deux jours dans le cadre du "Printemps des poètes" dans la salle Nevers mise à disposition gracieusement par la municipalité. Il a permis à près de trois cents élèves des écoles de Rocroi centre, Hiraumont, du collège et de l'IME "les Sapins" de découvrir huit courts métrages, un programme d'une heure quinze, sur des thèmes très variés comme, fiction, animation, expérimental... s'inspirant d'œuvres de poètes de toute époque. C'est en collaboration avec Brice Fauvarque, conseiller municipal que cette rencontre a pu savoir lieu.

Un colloque Andrée et Pierre Vienot le 8 octobre 2016

A l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, des éditions Terres Ardennaises, en collaboration avec les archives départementales et la ville de Rocroi, un colloque en mémoire d'Andrée et Pierre Vienot aura lieu à Rocroi le samedi 8 octobre prochain. Cette date marquera les quarante ans de la disparition de celle qui a été maire de Rocroi de 1953 à 1976, sous-secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports des gouvernements Blum et Bidault en 1946 et 47 et dans le même temps députée des Ardennes, conseillère générale du canton de Rocroi de 1953 à 1970. Député de Rocroi en 1932 et



sous-secrétaire d'Etat en 1936, chargé des protectorats du Maghreb et des mandats du Proche-Orient. Son époux Pierre, fut une figure de la résistance au côté du général de Gaulle à Londres et devient ambassadeur de la France Libre auprès du gouvernement britannique. Ils ont tous deux marqué de manière importante la vie politique française, ardennaise et rocroyenne. Une réunion de préparation s'est tenue entre les initiateurs du colloque et les responsables, élus municipaux qui ont décidé que la ville prendra en charge l'organisation matérielle et l'accueil des invités.



Dans le cadre d'une sortie géologie et écologie, les élèves des classes de 5ème du collège ont participé à une action éco-citoyenneté dans le lieudit "Pain de Sucre" des bois communaux de Rocroi. Un maximum d'encombrants a été récupéré et déplacé jusque la barrière de la forêt, des objets essentiellement métalliques et plastiques. Cette sortie a été organisée par madame Desnault professeur de Sciences et Vie de la Terre, Norman Jeannelle professeur d'EPS et trois autres collègues accompagnés d'une infirmière. Le matin, en accord avec la mairie et en négociation avec RSN (Rocroy Sports Nature) de nombreux déchets ont été sortis et mis en stock et évacués par les services techniques de la ville.

Le dépistage organisé du cancer du sein s'adresse à toutes les femmes de 50 à 74 ans, sans facteur de risque particulier.

Dès 50 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans.

Un dépistage simple : tous les deux ans, entre 50 et 74 ans, vous êtes invitée par courrier à faire le dépistage.

Un dépistage de qualité : toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue.

Un dépistage pris en charge à 100% : vous bénéficiez d'un examen clinique et d'une mammographie, sans avance de frais.

Détectés tôt, 90% des cancers du sein sont guéris.



Contact :

Société Ardennaise de Cancérologie

6 avenue Forest

08000 Charleville-Mézières.

Téléphone : 03 24 59 27 09

mail : contact@sac08.fr



L'Office de Tourisme est entré dans ses nouveaux locaux au 1^{er} de la rue du Pavillon. Le personnel est ainsi passé en quelques jours d'un local de vingt mètres carrés occupé depuis 1993 devenu un mouchoir de poche, à un hall d'accueil et d'information spacieux, coloré digne d'un office qui couvre cinquante-neuf communes.

C'est la ville qui s'est rendu propriétaire du bâtiment et qui a pris à sa charge, la totalité de la réhabilitation et l'achat du mobilier avec l'aide financière de la communauté de communes à hauteur de 40 000€.

Pour actualiser officiellement l'évènement, le maire Denis Binet, président du SINOA, Régis Depaix président de Portes de France et Sylviane Bentz présidente de l'Office de Tourisme, ont accueilli la présidente et le directeur de l'Agence Départementale du Tourisme, Dominique Arnould et David Lamare.

Une visite à la fois de courtoisie et de découverte qui a permis d'échanger quelques réflexions sur la politique à développer sur l'ensemble du territoire intercommunautaire du Nord-Ouest Ardennais. L'hébergement capable d'accueillir des visiteurs aussi différents que les pèlerins de Saint Jacques aux moyens parfois modestes ou des campings caristes au pouvoir d'achat différent.

La promotion des sites fortifiés, des bases de loisirs, musées, espaces naturels classés Natura 2000, des atouts très diversifiés tout en profitant de l'infrastructure routière de l'A304, du label "Villages Etapes, de la marque « Petite Cité de Caractère » qui seront autant d'atouts supplémentaires. L'Office de tourisme enregistre le passage en ville d'environ 50 000 visiteurs par an.

L'aménagement d'un parcours sportif débutera à la fin du mois d'août sur la commune de Rocroy.

Ces installations, d'un montant de 30000 euros TTC, permettront la pratique régulière d'une activité sportive complète et équilibrée sur des modules sûrs et pédagogiques.

Le terrain sur lequel sera aménagé ce parcours, est situé sur le glacis des fortifications. Par conséquent, l'aménagement répondra à des critères esthétiques et environnementaux afin de permettre l'intégration aux remparts (matériaux bois).

De plus, ce circuit permettra également de découvrir les fortifications et 3 fortins.

Le parcours de santé sera composé de 13 agrès variés, répartis sur 2 parcours de 1500 pour le parcours familial et de 2250 mètres pour le parcours réservé aux plus sportifs.



AGENDA

Août

Vendredi 19 : Corrida des remparts à partir de 17h

Du samedi 20 au mardi 23 : Fête patronale

Samedi 20 : Pétanque Prix de la ville de Rocroi

Dimanche 21 : Challenge Larbi de boules en bois et concert de l'Harmonie Municipale sous la halle.

Septembre

Dimanche 11 : 2ème Bike and Run dans les Remparts

Samedi 17 et dimanche 18 : Fête du Parc Naturel Régional des Ardennes

Dimanche 25 : Passage de l'Enduro Tour

Vendredi 30 et samedi 1er octobre : Théâtre à 20h30 (ThéatraRocroi)

Octobre

Dimanche 2 : 2ème cyclo-cross dans les remparts

Samedi 8 et dimanche 9 : Théâtre à 15 heures. (ThéatraRocroi)

Samedi 15 : Marche Rose dans le cadre de l'action "Octobre Rose" organisée par la Ligue contre le cancer

Dimanche 16 : Concert d'automne avec la chorale Cantamus

Samedi 22 : Repas dansant des Motards de l'Etoiles

Samedi 29 : Halloween (Jeunesse)